



ENQUETE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES MENAGES APRES SEISME (ECVMAS) 2012

NOTE DE PRESENTATION
DE LA BASE DE DONNEES

HAITI



Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique

**Enquête sur les Conditions de Vie Après Séisme
(ECVMAS) 2012**

IHSI, Banque Mondiale, DIAL

Note de présentation de la base de données

1. La documentation relative à l'ECVMAS et à la base de données se trouve dans le répertoire « 1_ECVMAS_Métadonnées» qui contient les documents suivants :
 - a. Plan d'échantillonnage de l'ECVMAS. Le fichier contenant les pondérations par aire d'énumération (SDE ou camp) se trouve dans le répertoire contenant la base de données (voir « 0_ECVMAS_Echantillon.sav »);
 - b. Stratégie d'enquête (version finale au 19062013);
 - c. Manuel de l'enquêteur (version finale au 14062013);
 - d. Manuel du superviseur concernant la gestion et le transfert des données (version finale au 19062013);
 - e. Questionnaire de l'ECVMAS (en 3 fichiers : modules A-V sauf L et M, module L, module M);

2. La base de données de l'ECVMAS 2012 a fait l'objet d'un apurement *a minima*. Le redressement des données a porté sur le respect des sauts, la correction de valeurs jugées aberrantes et confirmées comme telles par le retour du terrain, la cohérence logique entre les informations. Les analystes sont donc invités à procéder à l'apurement sur les données qui les intéressent (incluant les imputations pour les données manquantes) en documentant leur démarche.

3. La base de données comprend tous les modules du questionnaire, à l'exception des modules L et M portant respectivement sur les Unités de Production Agricole (UPA) et les Unités de Production (Non-agricoles) Informelles (UPI). Ces modules seront traités ultérieurement par l'IHSI.

4. La base de données contient 4951 ménages et 23775 individus *membres des ménages*. Ces membres représentent 98.82% des individus effectivement enquêtés (soit un total de 24057 individus). Si l'on se réfère à la définition du ménage présentée dans le manuel d'instructions aux enquêteurs, les personnes partageant le logement du ménage tout en vivant dans un camp de personnes déplacées sont membres du ménage dès lors qu'elles partagent les ressources quotidiennes ou les repas avec le ménage. Le problème est que, pour l'analyse des données *en l'état actuel du système de pondérations*, inclure ces personnes dans le ménage revient à les compter deux fois. En effet, l'échantillon des camps, qui est en fait un échantillon séparé de celui regroupant les 470 aires d'énumération classiques de l'IHSI (ou Section d'Énumération – SDE), est représentatif de la population vivant dans les camps, *indépendamment de leur appartenance à un ménage hors camps*. Autrement dit, la seule manière d'inclure les individus vivant à la fois dans le ménage et dans un camp consiste à redéfinir le système de pondérations en calculant des poids partagés entre SDE et camps.

5. Au final, la base de données de données est structurée comme suit (voir, pour plus de précisions, la description de la base dans le fichier excel « 0_ECVMAS_Description des fichiers de la base de donnees_ok »):
 - a. Fichier ménage « **1_ECVMAS_Ménages_b c d e g r s v_ok.sav** » contenant les modules portant sur les thèmes suivants :
 - i. Identification et Renseignements Généraux sur le ménage
 - ii. Logement
 - iii. Logement et actifs
 - iv. Statut et composition du ménage
 - v. Informations sur les ressources du ménage
 - vi. Transferts reçus
 - vii. Transferts versés
 - viii. Perception des ménages.

- b. Fichier individu « 2_ECVMAS_Individus_e h i j k n p_ok.sav » contenant les modules portant sur les thèmes suivants
 - i. Statut et composition du ménage
 - ii. Caractéristiques socio-démographiques des membres du ménage (10 ans et plus)
 - iii. Emploi actuel
 - iv. Activité principale
 - v. Activité secondaire
 - vi. Chômage (et inactivité)
 - vii. Mobilité professionnelle depuis le séisme¹.

- c. Un groupe de fichiers sur les actes de consommation (par produit ou par service acquis en fonction du poste de consommation) et la sécurité alimentaire
 - i. Une série de fichiers portant sur les achats/dépenses des ménages par poste de consommation
 - ii. Le fichier « 13_mod_q0.sav » porte principalement sur la sécurité alimentaire des ménages (4951 ménages) mais n'a pas été intégré au fichier ménages consolidé. Il est classé dans le groupe des fichiers relatifs aux actes de consommation (achats/dépenses).

- d. Un groupe de fichiers couvrant les thèmes suivants, avec les unités statistiques correspondantes :
 - i. Evolution de la composition du ménage après le séisme (individu)
 - ii. Retour des émigrés (individu)
 - iii. Transferts monétaires reçus

¹ Tous les membres des ménages ne sont pas concernés par l'ensemble de ces modules. Un ensemble de variables dont le nom comporte trois parties : (i) « ind » pour individu, (ii) le numéro du fichier de référence et (iii) le nom du module concerné (e ou j par exemple) indiquent si l'individu *lambda* est présents (1) dans tel ou tel module. Ainsi, la variable « ind_77_p » informe sur les individus membres présents dans le module p (mobilité professionnelle depuis le séisme). Par ailleurs, dans le cadre de l'apurement *a minima*, des individus présentant un nombre plus ou moins conséquent de données manquantes ont été identifiés et classés à l'aide de variables indicatrices de cette particularité, module par module. Les variables permettant de repérer ces individus ont un nom constitué de deux parties : (i) « out » et (ii) le nom du module concerné. Par exemple, la variable out_j permet d'identifier les individus à valeurs manquantes dans le module j (emploi actuel).

- iv. Transferts en nature reçus
- v. Transferts monétaires versés
- vi. Transferts en nature versés
- vii. Chocs et stratégies de survie
- viii. Conséquences des chocs (problèmes les plus importants)
- ix. Evaluation des programmes d'assistance et priorités
- x. Evaluation des programmes d'assistance et priorités (satisfaction des priorités)
- xi. Perceptions des ménages
- xii. Activité principale/Revenus monétaires
- xiii. Activité principale/Revenus en nature
- xiv. Activité secondaire/Revenus monétaires
- xv. Activité secondaire/Revenus en nature
- xvi. Revenus hors emploi et hors transferts
- xvii. Précisions sur les modalités « autres » de certaines variables associées aux individus
- xviii. Précisions sur les modalités « autres » de certaines variables associées aux ménages.

6. La base de données a été dépersonnalisée conformément aux dispositions légales relatives au principe du secret statistique. S'agissant de l'identification unique anonyme des unités statistiques que sont le ménage et l'individu membre du ménage, il convient de retenir ce qui suit :

- a. Les variables identifiant le ménage sont : hh_id1new (aire d'enquête, SDE ou camp de personnes déplacées), hh_id2new (numéro du ménage)
- b. Les variables identifiant l'individu sont
 - i. d'une part les variables d'identification du ménage d'appartenance soit i_id1new et i_id2new (équivalentes à hh_id1new, hh_id2new)
 - ii. et d'autre part, le numéro séquentiel de l'individu dans le ménage (i_id3).